

Pilotage prévention CoViD-19



Jusqu'à nouvel ordre, chaque structure fédérale affiliée doit désigner un Manager COVID-19 connu de tous les encadrants.

Ses missions sont les suivantes :

- ▣ Organiser et coordonner les mesures d'hygiène, y compris le protocole d'hygiène du matériel ;
- ▣ Collecter les différents listings établis lors de la pratique ;
- ▣ Vérifier que la signalisation pour les déplacements sur le site respecte les directives sanitaires ;
- ▣ Rappeler l'ensemble des préconisations sanitaires dans l'enceinte sportive ;
- ▣ Celui-ci peut être appelé par les encadrants pour des informations concernant la santé de ses pratiquants, pour le contenu d'une séance.

Le Manager COVID-19 ne pouvant être présent sur tous les entraînements ou tous les temps/lieux de pratiques des structures, il a toute latitude pour organiser l'action de « Référents COVID-19 » qui peuvent assurer leurs missions sur un lieu et un laps de temps donné. Le Référent COVID 19 intervient sous la responsabilité/coordination du Manager COVID-19.

Extrait PROTOCOLE REPRISE « SPORT AMATEUR » et ACTIVITES « VIVRE ENSEMBLE » FFBB applicable au 29 août 2020.

Charlène HILAIRE est désignée Manager CoViD-19.

chilaire@cestours-basket.com

Organisation prévention CoViD-19

Pour permettre l'application du protocole sanitaire, le manager Covid-19 s'appuie sur des référents CoViD-19.

Leurs missions sont les suivantes :

- ▣ Collecter et remettre au manager le "listing des pratiquants présents lors d'une séquence sportive"
- ▣ Faire appliquer l'ensemble des préconisations sanitaires dans l'enceinte sportive ;
- ▣ S'assurer ou réaliser la désinfection et le nettoyage des ballons, des tables de marque, des bancs et autres équipements à usage collectif avant chaque match/séquence d'entraînement et en assurer la traçabilité sur le "Suivi du nettoyage du matériel utilisé pendant les entraînements";
- ▣ Interroger chaque pratiquant en début de séance sur l'absence de symptôme ou de fièvre, la non réalisation d'un test sans connaître les résultats

Extrait PROTOCOLE REPRISE « SPORT AMATEUR » et ACTIVITES « VIVRE ENSEMBLE » FFBB applicable au 29 août 2020.

L'ensemble des entraîneurs et coachs sont désignés référents CoViD-19 et sont en charge de faire appliquer le présent protocole sanitaire en l'absence du Manager CoViD-19.

Protocole sanitaire lors des entraînements



Si vous avez de la fièvre, présentez des symptômes, ou attendez les résultats d'un test : Protégez vous et protégez nous en restant chez vous.

Joueur

- ❑ Venir en tenue de sport (vestiaires condamnés).
- ❑ Remplir sa gourde et la nommer (pas d'accès au point d'eau).
- ❑ Venir avec son propre ballon pour les exercices individuels et ne pas échanger de matériel personnel (gourde, chasuble...).
- ❑ Venir avec son propre gel hydro-alcoolique et laver les mains le plus régulièrement possible.
- ❑ Porter le masque sauf pendant les phases de jeu.
- ❑ Sauf en cas de refus, indiquer sa présence sur le listing des participants lors de chaque séquence.

Entraîneur

- ❑ En tant que référent CoViD-19 , être exemplaire et faire appliquer le présent protocole.
- ❑ Interroger chaque pratiquant en début de séance sur l'absence de symptôme ou de fièvre, la non réalisation d'un test sans connaître les résultats.
- ❑ Porter le masque (recommandé) au cours d'une séance d'entraînement (les joueurs/ses n'en portent pas en phase de jeu).
- ❑ Respecter une distanciation de 2m.
- ❑ Autoriser l'accès à la salle aux seuls pratiquants .
- ❑ Nettoyer/désinfecter le matériel à l'issue de chaque séance.

Collectivement

- ❑ Porter son masque en permanence (sauf pour les joueurs pendant les phases de jeu).
- ❑ Respecter le sens de circulation.
- ❑ Respecter les règles de distanciation sociale.

Protocole sanitaire lors des matchs



Si vous avez de la fièvre, présentez des symptômes, ou attendez les résultats d'un test : Protégez vous et protégez nous en restant chez vous.

Joueurs et entraîneurs

- ❏ L'accès à la salle se fait en portant son masque, après s'être lavé les mains, et après avoir indiqué sa présence sur le registre à l'entrée.
- ❏ Le port du masque est obligatoire lors de vos déplacements à l'intérieur de la salle et le sens de circulation doit être respecté.
- ❏ Les vestiaires sont accessibles par groupe de 6 joueurs/joueuses simultanément.
- ❏ Les douches sont accessibles (1 sur 2 est condamnée).
- ❏ Le distribution de bouteille d'eau n'est pas réalisée et le remplissage aux points d'eau reste déconseillé.
- ❏ Pour l'entraîneur, porter le masque le masque sur banc si la distanciation ne peut pas être respectée. (recommandé pour les joueurs/joueuses).

Protocole sanitaire lors des matchs



Si vous avez de la fièvre, présentez des symptômes, ou attendez les résultats d'un test : Protégez vous et protégez nous en restant chez vous.

Parents, spectateurs

- ❑ L'accès à la salle se fait en portant son masque, après s'être lavé les mains, et après avoir indiqué sa présence sur le registre à l'entrée.
- ❑ Le port du masque est obligatoire lors de vos déplacements à l'intérieur de la salle et le sens de circulation doit être respecté.
- ❑ Une place sur 2 doit être laissée libre. Les regroupements d'un même groupe sont acceptés mais limités à 10 personnes.
- ❑ Aucune consommation ne peut se faire dans la salle.
- ❑ L'espace restauration, s'il est ouvert, doit vous permettre de consommer boisson et restauration en restant assis et à plus d'un mètre de distance des autres personnes.